

La Croix-rouge cadette, dont le nombre de membres dépasse 850,000, contribue à l'avancement de l'hygiène et du civisme par l'intermédiaire de 29,715 succursales scolaires à travers le Canada. Depuis l'inauguration de son programme, la caisse de la Croix-rouge cadette pour les enfants infirmes a contribué au traitement de plus de 30,000 enfants désavantagés, dont 2,628 en 1948.

Les fonds de la Croix-rouge proviennent de souscriptions volontaires; en 1948, environ 4 millions de dollars ont été obtenus grâce à sa campagne annuelle.

La Ligue de la Santé du Canada.—La Ligue de la Santé du Canada est un organisme bénévole qui s'occupe d'enseigner l'hygiène. Par l'intermédiaire des journaux, de la radio, d'affiches, de brochures, de films et de conférences publiques, la Ligue renseigne le public sur les avantages pour la santé de la pasteurisation du lait, de l'immunisation contre les maladies évitables, d'un régime alimentaire sain, de la manipulation des vivres selon les règles de l'hygiène et des programmes organisés d'hygiène au profit des travailleurs industriels. Des divisions particulières s'occupent expressément de ces questions; une Division d'hygiène sociale poursuit une campagne contre la propagation des maladies vénériennes.

La Ligue complète son programme de l'année en tenant des semaines de santé nationale et d'immunisation nationale. Au cours de ces deux semaines, toutes les succursales et divisions de la Ligue collaborent avec les autorités sanitaires fédérales, provinciales et municipales surtout en vue de faire connaître au public les règles générales d'hygiène et les méthodes d'immunisation.

Des succursales de la Ligue de la Santé ont été fondées dans plusieurs provinces; elles sont particulièrement actives en Ontario et au Québec. Une commission bénévole de santé du Sénat et des Communes a été créée par la Ligue en vue de renseigner sénateurs et députés et de leur permettre d'y discuter les questions de santé.

L'Ordre de Saint-Jean.—L'Ordre de Saint-Jean au Canada a son siège et ses bureaux nationaux à Ottawa et des succursales dans toutes les provinces. Il maintient aussi des centres locaux dans des centaines de villes et villages à travers tout le pays. L'Ordre compte deux sections subsidiaires: l'Association ambulancière Saint-Jean et la Brigade ambulancière Saint-Jean. La première fait œuvre d'enseignement tandis que la seconde s'occupe de fournir au besoin des secours publics bénévoles. Le but principal de l'Ordre est d'enseigner le secourisme et les soins à domicile, le soin des enfants, la salubrité publique, l'hygiène et autres sujets de même ordre aux Canadiens, sans distinction d'âge, d'origine ethnique ou de religion, et d'avoir un personnel compétent et organisé prêt à aider en cas de calamité ou de situation critique nationale.

Instituée en 1895, la division canadienne a depuis formé plus d'un million et quart de personnes auxquelles elle a fait passer des examens sur divers sujets. Des membres de l'Ordre, en uniforme, se tiennent prêts à porter secours dans tous les grands rassemblements populaires, comme les foires. L'hiver, des secouristes parcourent des pistes de ski afin de pouvoir donner les premiers soins aux blessés.

Un programme de détermination du groupe du sang de chacun a été commencé au début de 1943 afin que des donneurs compatibles puissent être trouvés dans le plus bref délai possible en cas de circonstance critique. Plus de 175,000 personnes ont eu leur sang classé selon son groupe particulier.